

**Arrêté temporaire de circulation
Travaux VRD, Reprise enrobé de la voirie, Assainissement grille d'avaloir**

RUE DE VERSAILLES (BEAUPREAU) - ACCES A LA GENDARMERIE

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,

VU le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R 110-3, R 411-5, R 411-8,

R 411-25, R 415-6,,

VU la demande par laquelle **CHARIER TP SUD Agence LAHAYE demeurant ZA "La Vainerie" Route de Chemillé LA TOURLANDRY 49130 CHEMILLE EN ANJOU** représentée par **Monsieur Romain MARILLAUD** - demande l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public.,

CONSIDÉRANT que des travaux **Reprise d'enrobé de la voirie** rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du **16/07/2024 au 03/08/2024 RUE DE VERSAILLES (BEAUPREAU)**,

ARRÊTE

ARTICLE 1

À compter du **16/07/2024** et jusqu'au **03/08/2024**, la circulation des véhicules est interdite **RUE DE VERSAILLES (BEAUPREAU)**, de la **RUE DE LA CHEVRIE (BEAUPREAU)** jusqu'au 38 (Beaupréau-en-Mauges) - Accès à la gendarmerie.

ARTICLE 2

À compter du 16/07/2024 et jusqu'au 03/08/2024, une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- RUE CATHELINÉAU, de la RUE DE LA CHEVRIE jusqu'au 8
- RUE CATHELINÉAU, du 13 jusqu'à la RUE DE LA PEPINIERE
- RUE DE LA PEPINIERE, de la RUE CATHELINÉAU jusqu'au 9011
- 9001 ALLEE JEAN MONNET
- 38 RUE DE VERSAILLES
- 1 RUE BONCHAMPS

ARTICLE 3 - SIGNALISATION

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, **CHARIER TP SUD Agence LAHAYE**.

ARTICLE 4 - CHARGES D'EXECUTION

De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

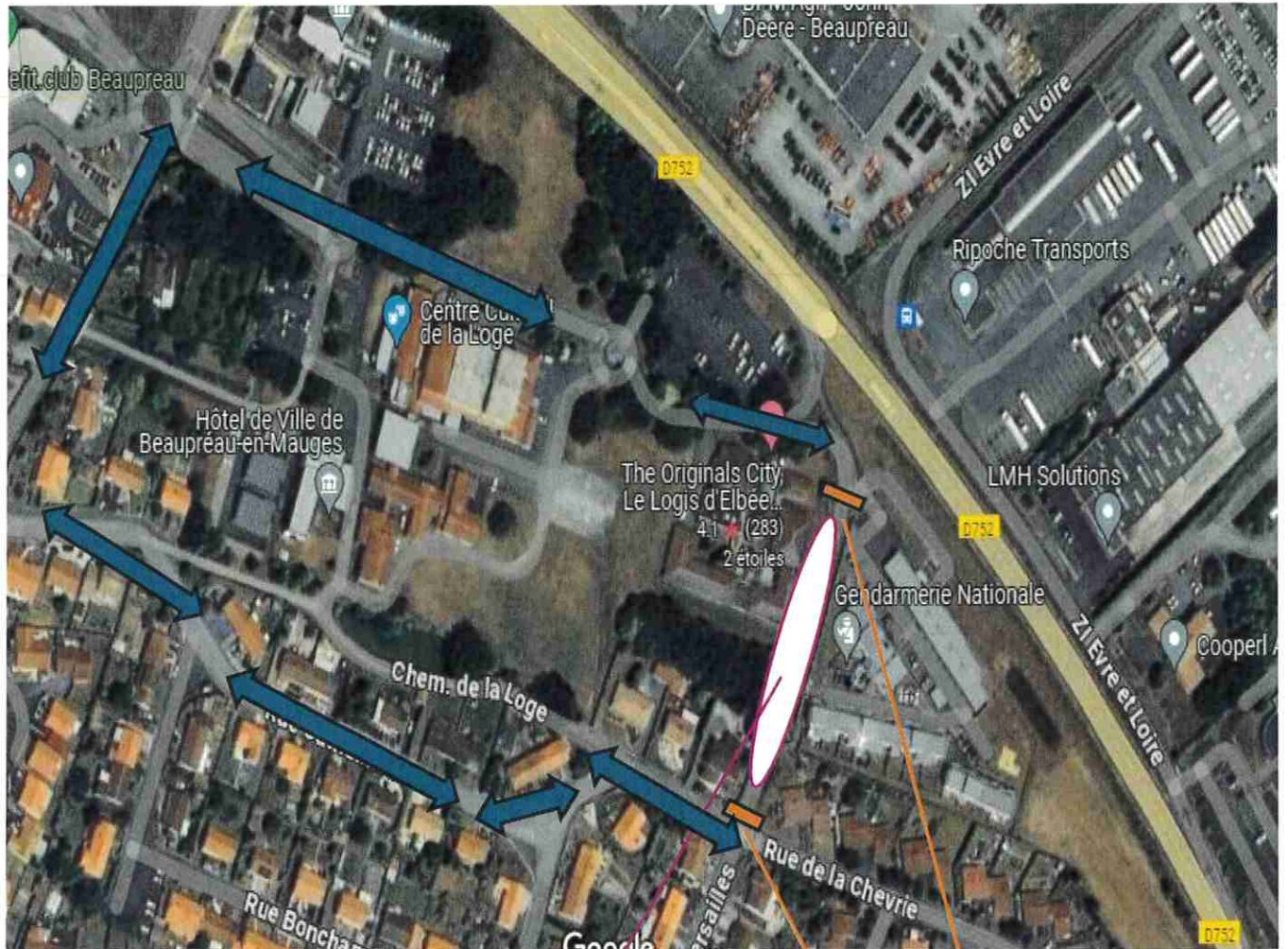
Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 11/07/2024

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

Franck AUBIN



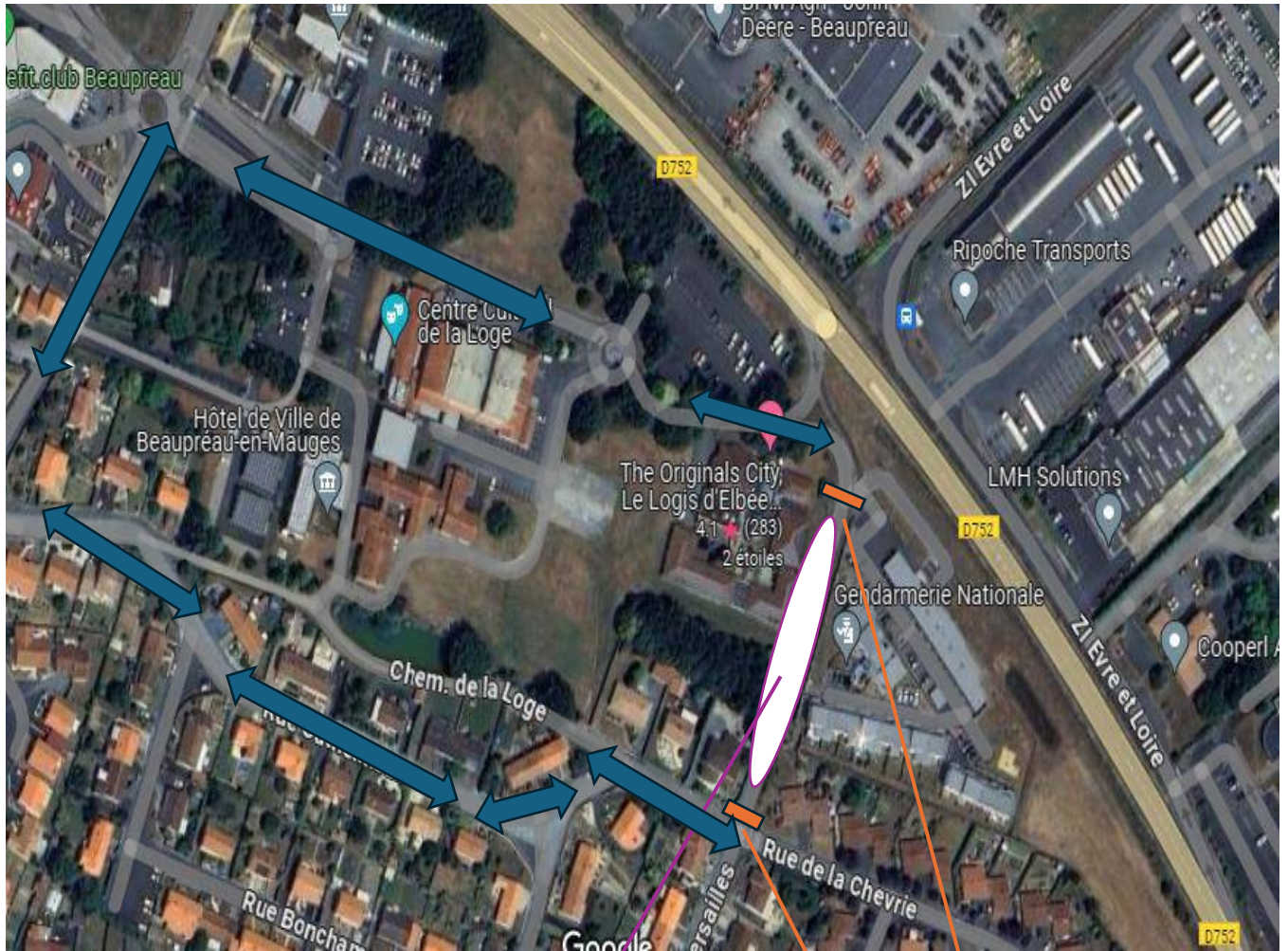
PLAN DE DEVIATION



ZONE TRAVAUX

ROUTE BARREE

PLAN DE DEVIATION



ZONE TRAVAUX

ROUTE BARREE